



La gazette de Tilly

le journal de l'association « *Mémoire de La Motte Tilly* »

n°3-2007

Chers amis et adhérents,

Voici le numéro 3 avec un peu de retard. Vous voudrez bien m'en excuser.

Charles Pitt a bien voulu prendre sa plume pour nous évoquer la restauration de la plus ancienne maison du village : la chapellenie.

Merci à lui.

Et encore une fois, toutes les plumes sont les bienvenues.

F. GERARD

« Rendez-vous avec les fantômes du château »
13 octobre 2007 à partir de 15h30

Vous avez pu apprécier dans les deux premiers numéros la richesse des archives du château. Ce fonds, un des plus beaux fonds d'archives privées, a été classé par Amélie Antoine l'hiver dernier, pour être déposé aux Archives Départementales de l'Aube.

A partir du 13 octobre prochain, le château vous propose un « rendez-vous avec les fantômes du château », un nouveau rendez-vous annuel autour des archives de La Motte Tilly.

Conférence, lecture, exposition seront au programme de cette première rencontre.

Après une présentation du fonds par Amélie Antoine, des lectures de textes (correspondance, chant, poème) par Cécile Séité et Pierre Bréger, évoqueront les grandes figures qui hantent le château entre autre : Joseph-Marie Terray, ministre de Louis XV, Charles Gilbert de Morel Vindé, le collectionneur et bien sur, la Marquise de Maillé. Dans la salle à manger du château, des maquettes, des plans et documents originaux seront exposés et permettront d'appréhender la richesse et la diversité de ces archives.

Un très beau plan aquarellé représentant le village à la fin du 17^{ème} sera présenté.

Inscription sur réservation - pour recevoir le programme téléphonez au 03.25.39.99.67

A vos greniers

Lors de notre dernière assemblée générale, il a été proposé de monter une exposition à base de photographies anciennes.

Si vous possédez des photos illustrant un événement, une fête, un mariage... à La Motte Tilly, contactez nous : Franck GERARD 03.25.39.99.67 ou guire10@yahoo.fr

Pour rendre cette exposition la plus vivante possible, nous avons besoin de vous !!!





L' école des sœurs

Dans le numéro précédent, nous nous étions intéressés à la création d'une école à la veille de la Révolution. Cet établissement était réservé uniquement aux garçons. Fort de ce constat, le propriétaire du château décida en 1823 de créer parallèlement une école pour les jeunes filles. Cette institution, tenue par des religieuses, était située en limite du parc, dans l'ancienne maison du régisseur. La côte des sœurs tire son nom de cet établissement.

La maison avait été construite quelques années auparavant entre 1771 et 1778, pour abriter la famille du chef jardinier. L'inventaire après le décès de l'abbé Terray (1778) mentionne pour la première fois « un corps de bâtiment ayant une vue sur le jardin formant la demeure du sieur Trepinet, jardinier ». C'était probablement une maison basse, en carrons de terre. Elle était située au pied du jardin, proche du potager. Entre 1797 et 1813, cette maison sera louée à la famille Bacquet, jardinier de père en fils.

Vers 1817, François Victor Bacquet s'installe dans une maison près de l'église. La maison n'ayant plus aucune utilité, Claude Hippolyte Terray décide d'y installer en 1823 l'école pour les jeunes filles.

L'institution est tenue par deux sœurs de la congrégation des hospitaliers de la doctrine chrétienne dite de la Providence. L'une était chargée de tenir l'école, tandis que l'autre devrait se livrer aux soins charitables des malades. L'établissement profitait non seulement pour la commune mais aussi à celles environnantes (Courceroy, Gumery et Fontenay).



Très vite, l'établissement va connaître de sérieux problèmes. En 1845, les sœurs vont se retirer parce que la maison est trop isolée, d'accès difficile. Les communications avec le village et les paroisses voisines sont difficiles tant pour les enfants qui fréquentent l'école que pour la sœur qui est chargée de visiter les malades. D'autre part, il est difficile d'accéder à l'église pour prier le soir. Les sœurs sont obligées d'emprunter un chemin désert (l'actuel chemin de messe longeant le canal Terray). Claude Hippolyte Terray s'adresse à d'autres communautés. Mais la frayeur que cause l'isolement est un inconvénient à la réalisation du projet. On recherche alors une maison plus proche du village. Ce projet est arrêté par la Révolution de 1848 et par la mort du fondateur en 1849. Par testament, il lègue l'établissement au bureau de bienfaisance. L'entretien resté à la charge du château (rente perpétuelle et annuelle de 650 frs). Cependant, au cas où l'établissement cesserait d'être dirigé pendant deux années par des sœurs faisant partie d'une congrégation religieuse, l'établissement retournerait à la succession du testateur.

De 1847 à 1877, l'établissement est tenu par deux sœurs de la Providence de Troyes, dont sœur Scolastique.



L'ancienne école des sœurs, aujourd'hui

En 1874, l'inspecteur de l'Education primaire attire l'attention du conseil municipal sur l'état de la maison et en particulier le manque de lumière dans la classe. Précisons ici, que la route longeant l'école ayant été rehaussée, le bâtiment se trouvait en contrebas. D'autre part, il n'y avait pas de feu dans les chambres des sœurs. Pour toutes ces raisons, un projet de reconstruction de l'école avec étage est proposé. De la route, par un escalier de six marches on accédait à un vestibule d'entrée, puis à une grande et à une petite classe. Au même niveau, quatre chambres dont deux à feu. Le rez de chaussée (la partie ancienne du bâtiment) comprenait la cuisine, la salle à manger et la buanderie. Le devis s'élevait à 8487 frs, somme lourde pour la paroisse. Mr de Narcillac décida d'apporter une subvention de 3000 frs. Bien que le projet fut accepté, les travaux traînèrent en longueur. En 1878, les sœurs se plaignent de la longueur des travaux. En 1879, le gros œuvre est terminé.

Dans le même temps, des sœurs appartenant à la congrégation de l'œuvre du saint cœur de Marie étaient arrivées de Paris.

L'école était très fréquentée. On y comptait environ trente élèves en 1877, si bien que l'on était obligé de faire classe dans la cuisine. Les habitants du village étaient très attachés à cet établissement parce que les jeunes filles y recevaient une bonne éducation. On acceptait même des pensionnaires.

L'arrêté préfectoral du 13 octobre 1902 laïciserait l'établissement. En application du testament du fondateur, ses héritiers vont faire jouer la clause de retour mentionnée ci-dessus.

Le 1^{er} janvier 1905, la maison devient la propriété du vicomte de Narcillac. Ce bâtiment existe toujours. Il abritait, à l'époque de la marquise de Maillé, la famille du régisseur du château.



Vieux papiers, vieilles familles

La famille LANDREAT

Un bel exemple de fidélité



Narcisse Landréat



Le château de Vindé près de Sézanne

La famille Landréat a quitté son village natal pour suivre le comte de Rohan Chabot.

Le père, Narcisse Eugène est né en 1857. Garde chasse régisseur au château de Vindé près de Sézanne, il accepte la proposition du comte de devenir régisseur dans le nouveau château que le Comte vient d'acheter.

Il arrive avec sa femme et ses 6 enfants. Toute la famille travaillera au château à l'exception de Joseph qui sera tué 2 jours avant l'armistice.

Paul s'occupera du potager,
Jean du jardins de fleurs,
Marthe était cuisinière et suivait le comte et la comtesse dans leurs déplacements sur Paris,
André tiendra la ferme du château,
Henri sera garde chasse.

Un bel exemple de fidélité.

Le nom n'est plus porté à La Motte Tilly mais leurs descendants sont encore bien présents dans la région.



Mme Landréat à la gauche de la comtesse de Rohan Chabot

La chapellenie de La Motte Tilly

petite histoire d'une restauration

par Charles PITT

La chapellenie est la plus vieille maison de notre village.

Elle a été construite entre 1629 et 1643, toute en pierre avec une belle charpente en chêne, bois rare dans notre région.

Avec ses hautes toitures à pente raide, elle porte sans conteste les caractéristiques du XVIIème siècle.

« L'office de la chapellenie » du château de La Motte Tilly a été fondé en 1638 par Marguerite d'Elbeyne, Dame de La Motte Tilly, avec autorisation du Pape Urbain VIII, pour « soigner les âmes de sa famille »

Elle fait donation de 85 arpents de terre en 47 pièces pour financer son chapelain et pour construire une maison digne de son office, à l'extrémité Ouest du village, proche du vieux château fort situé à cette époque au bord de la Seine.

J'étais antiquaire à Paris et souvent invité chez mes amis qui 15 ans auparavant avaient acheté le moulin de Chiennat. A l'époque j'habitais un agréable atelier d'artiste à Paris, et je ne rêvais nullement d'avoir une maison à la campagne.

Parfois j'étais invité chez l'abbé Mazué, le curé du village, pour prendre un verre avec des amis, et chaque fois, je traversais le village, je passais devant la Chapellenie, cette belle et vieille maison, toute délabrée, et mon cœur battait fort.

Le dernier occupant de marque avait été Gilbert, comte de Rohan Chabot, le frère de la Marquise de Maillé, qui l'utilisait pour son propre usage, avant sa mort au cours de la Guerre de 1914-1918.

Ensuite cette maison subit un triste déclin. Nous l'avons visitée facilement car elle était ouverte à tous les vents et c'était alors le terrain de jeu des enfants du village.

Acquérir cette maison n'était pas chose facile. Le testament de la Marquise en interdisait formellement la vente, et le coût très élevé des restaurations faisait fuir tous les locataires potentiels.

Il semblait donc que la Chapellenie était voué à un long chemin de décrépitude et allait, tôt ou tard, tomber en ruine.

Par bonheur, j'ai toujours combiné mon travail d'antiquaire avec un travail de critique musical, et en fréquentant les Festivals d'Orange et d'Avignon, j'avais fait la connaissance des responsables qui gèrent la Caisse Nationale des Monuments Historiques, légataire des biens de la Marquise de Maillé.

J'ai donc demandé que la Caisse m'accorde un bail de longue durée, en prenant à ma charge toutes les restaurations. Ma première offre a été refusée.

Puis une petite grange proche de la maison s'est effondrée, et comme je pouvais présenter des photos de cette grange, avant et après, je suis retourné à l'attaque.

Pour éviter que la maison connaisse le même sort que la grange, la Caisse m'a octroyé après d'âpres discussions, un bail de 66 ans.

La maison était à nous. Il fallait engager au plus tôt la restauration.

C'était un pari un peu fou.



AVANT — APRES

Heureusement mon ami Claude Aucouturier, le propriétaire du moulin de Chiennat connaissait la plupart des meilleurs artisans du coin car il avait acheté son moulin dans un état similaire de celui de la Chapellenie.

J'ai donc engagé les mêmes artisans : le merveilleux maçon, Lamotte de Fontaine Fourche, et le Maître-charpentier Chervet, Compagnon du Devoir, et ensemble nous avons commencé la restauration.

J'ai vite compris qu'Aucouturier et Lamotte en savaient plus sur la restauration d'une maison ancienne rurale que mes amis architectes de Paris qui m'avaient offerts leurs services.

Les longs délais imposés par ces artisans surchargés de travail m'ont donné le temps de réfléchir.

La chapellenie était selon un de mes amis, « une maison de poupée », avec des toutes petites pièces. Comme j'avais besoin d'un grand séjour, et que je me refusais de construire une adjonction moderne, j'ai décidé de couper en deux la grange située à côté de la maison, et d'en utiliser une moitié pour construire une grande salle adossée à la maison existante.

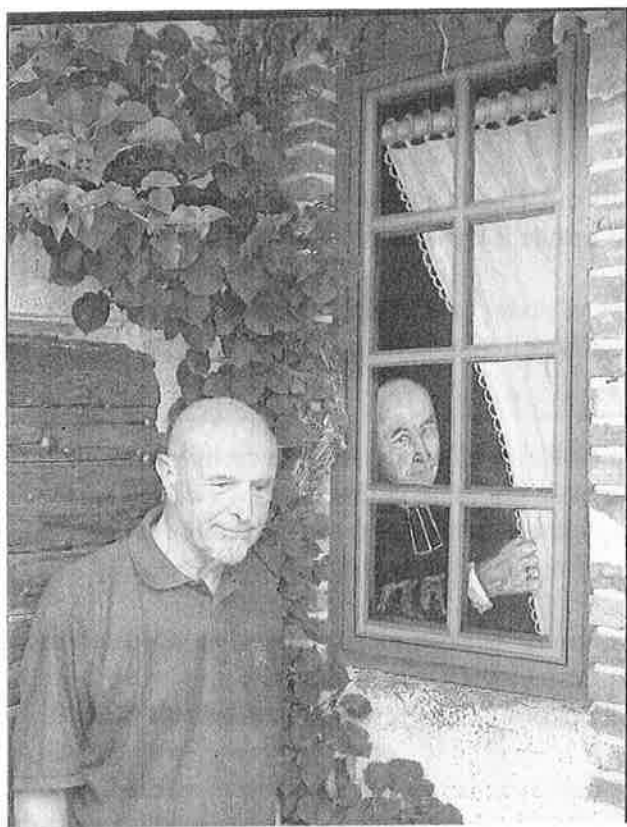
Le charpentier, Monsieur Chervet a donc apporté une grue pour déplacer d'un bloc une des fermes de la charpente de la grange. Ce fut une belle attraction et la moitié du village est venue voir cette opération spectaculaire.

Toutes les cheminées et la plupart des portes avaient été enlevées et nous avons été obligés de parcourir les brocanteurs pour assurer leurs remplacements.

Les vieux planchers pourris ont été refaits.

L'entrée de la maison était une vilaine petite porte étroite mis en place vers 1900. Nous l'avons remplacée par une belle porte d'époque XVIIème, trouvée chez un brocanteur de Bordeaux.

Sur la fenêtre aveugle à-côté de cette porte, mon voisin le peintre Pierre Bréger, a peint en trompe l'œil un portrait de moi-même déguisé en chapelain – la seule vanité que je me suis permis dans toute la



reconstruction.

Pour limiter les frais, nous avons fait pas mal de travaux nous-mêmes.

Une de nos grandes joies en restaurant l'édifice fut de retrouver sous des couches de briques et de plâtre, l'escalier d'origine en bois de chêne.

Toutes les parties anciennes de cette maison ont été remises en état à l'exception du four à pain irrécupérable, et des murs entourant le jardin qui limitaient trop la vue. Les travaux se sont poursuivis pendant 3 ou 4 ans et nous avons maintenant le plaisir d'habiter cette belle maison, qui revit une nouvelle jeunesse.

En bouquet final, grâce à nos amis de la famille Cartier qui en étaient locataires, nous avons pu acheter le champ derrière la maison, en redonnant à la Chapellenie une partie de ses terrains d'origine, ce qui gratifiait notre passion pour les animaux (lamas, moutons, etc) qui sont devenus nos fidèles compagnons.

Charles PITT

Mariage au château

En pleine effervescence révolutionnaire, le seigneur de La Motte marie sa fille. Le 26 juillet 1789, la chapelle du château est trop petite pour contenir les nombreux invités au mariage de Pauline, la fille aînée d'Antoine Jean Terray.

A la mort de son père en 1781, Antoine Jean était devenu le nouveau seigneur de La Motte. Retenu par ses charges d'Intendant de Moulins puis de Lyon (depuis 1784), il ne résidait qu'occasionnellement dans ses terres de Champagne. Pourtant, il eut à cœur de moderniser la propriété grâce à la fortune laissée par son père et celle laissée par son oncle, le fameux abbé Terray. C'est ainsi que les invités au mariage purent apprécier le tracé du nouveau jardin « à l'anglaise » initié dès 1784 par Antoine Jean et sa femme Nicole Perreney de Grosbois.



A. Terray, ancien intendant de Lyon, député législatif

Mais revenons à la mariée. Pauline prenait pour mari Etienne Ferdinand Le Pelletier des Forts, issu d'une illustre famille de parlementaires. Sa famille était propriétaire depuis 1715 du château de Saint Fargeau. Les deux familles appartenaient à la noblesse de robe. L'arrière grand père du marié avait été contrôleur général des finances de 1726 à 1730. Cette union ne dérogeait pas aux usages de l'époque. C'était un bon mariage.

Nous aurions aimés retrouvés dans les papiers du château une facture concernant la robe de mariée. Imaginez une belle robe d'apparat, peut être une robe à l'anglaise dans un taffetas à rayures, avec un corsage baleiné dans le dos accompagné d'un jupon en soie chinoise imprimée. Quant au marié, peut-être un habit à la française en velours rayé avec broderie de paillettes, de verre coloré et de fils d'or et d'argent. Le jabot et les manchettes en dentelles de Bruxelles.

La bénédiction nuptiale fut donnée par l'abbé François Poncy, curé de La Motte, assisté de Jean François Bossuat, chapelain du château et de Lange, curé d'Avant les Marcilly.

Un invité qui deviendra célèbre malgré lui



Parmi les deux frères du marié, on notait la présence de Louis Michel Le Pelletier de Saint Fargeau. Président à mortier au Parlement de Paris, puis sous la Révolution, député de la Noblesse aux Etats Généraux, il devient président de l'Assemblée Nationale en 1790. Elu à la Convention, il fut assassiné par un certain Paris, ancien garde du corps du roi, le lendemain du jour où il avait voté la mort de Louis XVI. Son corps inhumé au Panthéon après de solennelles obsèques, fut ensuite transféré à Saint Fargeau dans la chapelle où il repose encore aujourd'hui.

Sa fille unique deviendra la première pupille de la Nation.



AU LION D'ARGENT,

Rue Saint Denis, près l'Apport Paris.

BOURJOT, Marchand, vend toutes sortes d'Etoffes riches en or & en argent; Etoffes brochées, façonnées & unies en foie; Velours ciselés & unis; Taffetas de toutes les façons; & toutes sortes d'Etoffes tant pour Meubles, que pour l'usage des Messieurs & des Dames.

1^{er} mars
1764

Journy de M^{rs} De La Rosieres pour
Le Mariage de M^{lle} La fille par Bourjot m^{rs} a Paris

Van Angletore	Apertif	a	6-8	---	31-8		
Van Dit	Blanc	...	6	---	24		
Van Dit	Bleu	...	6	---	24		
Van	Halic glau	...	6	---	24		
Van	Villava	Bleu	...	15-10	88-8		
Van	Berte f ^o	D'arg	broché	Bleu	22	60	
Van	2 va	Bleu	Blanche	...	6	---	36

Joi Dieu pour Le contenu au present memoire 284 18
La somme de deux cent vingt cinq livres
a Paris le 3^{es} mars 1764 1^{er} Bourjot



« les jeunes mariés »

Fourniture de tissus pour le mariage de la sœur d'Antoine Jean - 1760

« La gazette de Tilly » est un bulletin publié par l'association « Mémoire de La Motte Tilly ». Il est distribué aux adhérents de l'association.
Responsable de la publication : Franck Gérard

Franck Gérard au château de La Motte Tilly - tél. : 03.25.39.99.67 ou guire10@yahoo.fr